

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Juriste spécialisé dans les PPP pour la réalisation d'une étude juridique et institutionnelle sommaire du Projet de revalorisation économique et touristique du lac municipal et d'aménagement de la vallée MINGOA à Yaoundé et du projet de développement du port sec de Ngoumou, Cameroun

1. Contexte et Justification

Le Cameroun est actuellement à un tournant décisif de son développement économique. Doté d'une économie riche et variée, le pays capitalise sur ses vastes ressources agricoles, ses importantes réserves minérales et son secteur des services en expansion. Cependant, il est confronté à des défis majeurs qui entravent sa progression vers une prospérité accrue. Parmi ces obstacles, les lacunes en termes d'infrastructures modernes et de services publics efficaces sont particulièrement préoccupantes. Ces manquements affectent non seulement la qualité de vie des citoyens mais entravent également l'attrait du Cameroun pour les investissements étrangers.

Dans ce contexte complexe, les Partenariats Public-Privé (PPP) apparaissent comme une solution stratégique et innovante. En effet, les PPP permettent de combler efficacement les déficits d'investissement et de savoir-faire, en tirant parti de la dynamique et de l'efficacité du secteur privé. Ces collaborations entre le public et le privé offrent la possibilité de canaliser des ressources financières substantielles et une expertise technique avancée vers des projets cruciaux pour le bien-être public. Ainsi, les PPP se présentent comme un levier essentiel pour accélérer la mise en œuvre de projets d'infrastructure vitaux contribuant directement à l'amélioration de la qualité de vie des Camerounais.

De plus, les PPP jouent un rôle crucial dans la stimulation de la croissance économique du Cameroun. En attirant des investissements privés, ces partenariats favorisent la création d'emplois, stimulent l'innovation et renforcent la compétitivité du pays sur la scène internationale. Ils offrent également une voie vers le développement durable en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement et en assurant une gestion équitable des ressources. En somme, les PPP sont une composante clé de la stratégie du Cameroun pour surmonter ses défis actuels et réaliser son potentiel économique, tout en posant les fondations d'un avenir prospère et durable.

Dans le cadre de la facilité multi-pays pour le soutien au développement des Partenariats Public-Privé (PPP), financée par l'Agence Française de Développement (AFD), le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) au Cameroun reçoit une assistance technique mise en œuvre par Expertise France. Cette assistance a pour but principal d'aider le CARPA et le gouvernement du Cameroun à développer des projets de PPP qui soient à la fois durables, profitables et attrayants pour les investisseurs, grâce à une planification et une préparation appropriée.

Dans le cadre de cet effort, vingt-deux (22) projets ont été identifiés comme ayant un fort potentiel pour être mis en œuvre en PPP, couvrant divers secteurs tels que le cadastre, l'élevage, la pêche et les industries animales, l'assainissement, les transports, l'agriculture et l'industrie. Le soutien apporté par la Facilité PPP a ensuite réévalué cette liste en y ajoutant de nouveaux projets proposés par les ministères concernés, aboutissant à la sélection de deux (2) projets prioritaires pour une étude de préfaisabilité. Ces deux projets retenus sont :

- Le port sec de Ngoumou
- La revalorisation économique et touristique du lac municipal et d'aménagement de la vallée MINGOA à Yaoundé

a. Projet du port sec de Ngoumou

• Présentation du projet :

Localisé à la commune de Ngoumou (région du Centre), le port sec de Ngoumou est un terminal intérieur servant de point de départ, de transit ou d'arrivée des flux de marchandises. Il devrait abriter des zones commerciales, industrielles, logistiques, d'activités de services, d'activités technologiques, des agropoles et des technopoles. On pourrait donc y retrouver :

- Une zone de magasins et aires de dédouanement (MAD)
- Un hypermarché ;
- Un centre logistique ;
- Les entrepôts frigorifiques ;
- Un centre de commercialisation des produits de première nécessité ;
- Un Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur ;
- Un pool de bâtiments administratifs ;

- Des logements d'astreinte ;
- Une cité commerciale et d'affaires ;
- Une zone industrielle.

- **Etudes disponibles :**

Le projet du port sec de Ngoumou, bien qu'étant une initiative prometteuse pour le développement infrastructurel au Cameroun, en est actuellement à ses premières étapes de planification d'où le manque significatif d'informations disponibles.

b. *Projet de la revalorisation économique et touristique du lac municipal et d'aménagement de la vallée MINGOA à Yaoundé*

- **Présentation du projet :**

L'objectif du projet la revalorisation économique et touristique du lac municipal et d'aménagement de la vallée MINGOA à Yaoundé est de moderniser l'ensemble du bassin versant de part et d'autre du lac municipal de Yaoundé à travers l'aménagement des pôles de loisirs dans le centre-ville de Yaoundé.

Le Projet permettra de construire un centre nautique, des toilettes publiques, des vestiaires, un restaurant VIP, un restaurant Snack Plein Air, Bâtiment logistique débarcadère-Jetées flottantes – cales d'échouage, 02 boutiques, un pont en liane artificiel, bâtiment administratif, cascade et pergolas, piscine, fontaines lumineuses, débarcadère, garde-corps métallique autour du lac, centrale d'énergie renouvelable, station MBBR, aires de jeux, enrochement des berges, guérite, passerelle, réseau d'alimentation électrique et fibre optique, élargissement de la voie principale à 23m.

- **Etudes disponibles :**

Les études disponibles pour ce projet incluent :

- Un dossier technique niveau APS
- Une étude économique
- Une étude environnementale

Ces documents fournissent une base complète pour la planification et la réalisation du projet, mettant en évidence son potentiel de développement économique et touristique pour la ville de Yaoundé.

2. Objectifs de la mission

La mission consiste en la réalisation d'une étude juridique et institutionnelle sommaire des deux projets mentionnés ci-dessus permettant établir une base solide pour leur structuration juridique et mode de gouvernance. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- A. Détermination du cadre Juridique et institutionnelle applicable ;
- B. Détermination du modèle de gouvernance du projet

L'objectif global de cette mission est de fournir une évaluation complète et des recommandations sur le cadre juridique et institutionnel ainsi que sur le modèle de gouvernance le plus adapté pour le développement et l'exploitation réussis des deux projets.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette mission comprennent :

- **Rapport d'Analyse du Cadre Juridique et Institutionnel :**
 - Un document qui examine et analyse le cadre juridique existant au Cameroun en ce qui concerne les PPP, en identifiant les lois, réglementations, directives, et procédures pertinentes

qui influenceront la conception, le financement, la mise en œuvre, et l'exploitation des deux projets.

- Evaluation de l'état des projets côté public ; de voir dans quelle mesure la personne publique est-elle prête du point de vue juridique, dans la préparation et le lancement des projets.
 - L'analyse d'autres aspects majeurs des projets ayant des implications juridiques
 - Identification des éventuels écarts ou insuffisances dans le cadre juridique actuel qui pourraient affecter la réalisation des deux projets, avec des recommandations pour des réformes ou des adaptations législatives spécifiques.
- **Proposition de Modèle de Gouvernance du Projet :**
- Une proposition de structure de gouvernance pour les deux projets, définissant clairement les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes (gouvernement, secteur privé, communautés locales, etc.), en assurant une gestion transparente, efficace, et responsable.
 - Un cadre pour le partenariat PPP, incluant la structure contractuelle, les mécanismes de partage des risques, les arrangements financiers, et les procédures de résolution des conflits alignés avec le cadre juridique et les objectifs du projet.

4. Missions du Consultant

La mission confiée au consultant pour l'étude juridique et institutionnelle des deux projets comprend les tâches suivantes :

A. Détermination du cadre Juridique et institutionnelle applicable

Tâche A-1 : Analyse du cadre Juridique actuel

Examiner et analyser le cadre juridique existant au Cameroun en matière de PPP, en identifiant les lois, les réglementations, les directives, et les procédures pertinentes qui influencent la conception, le financement, la mise en œuvre, et l'exploitation des deux projets : (i) Revalorisation économique et touristique du lac municipal et d'aménagement de la vallée MINGOA à Yaoundé et (ii) Le port sec de Ngoumou.

Tâche A-2 : Identification des Écarts et des Besoins de Réforme (le cas échéant)

Identifier les éventuels écarts ou insuffisances dans le cadre juridique actuel qui pourraient affecter la réalisation du projet, et proposer des recommandations pour des réformes ou des adaptations législatives spécifiques afin de faciliter la mise en œuvre efficace des projets.

B. Détermination du Modèle de Gouvernance du Projet

Tâche B-1 : Proposition de Structures de Gouvernance

Proposer un modèle de gouvernance pour les deux projets qui définit clairement les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes impliquées (gouvernement, secteur privé, communautés locales, etc.), en assurant une gestion transparente, efficace, et responsable des projets.

Tâche B-2 : Cadre de Partenariat

Élaborer un cadre pour le partenariat PPP, incluant la structure contractuelle, les mécanismes de partage des risques, les arrangements financiers, et les procédures de résolution des conflits, en ligne avec le cadre juridique et les objectifs du projet.

5. Livrables de la mission

Le Consultant remettra les livrables suivants :

- **Livrable 1 :** Rapport d'Analyse du Cadre Juridique et Institutionnel
- **Livrable 2 :** Deux propositions de modèle de gouvernance spécifique à chaque étude

6. Lieu, durée de la mission et modalités d'exécution

- La période de mise en œuvre : 5 mois ;
- Date de démarrage : Juin 2024.
- Date de fin : Octobre 2024.
- Planning/calendrier : voir à la suite.

Le nombre de jour d'expertise est évalué à 30 jours au total sur la durée requise pour la mission.

Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions se présente comme suit :

Activités	Lieu	Délais (mois)	Durée (H/J)
Livrable 1 : Rapport d'Analyse du Cadre Juridique et Institutionnel	Cameroun / Décentralisé	M0 ¹ + 1	10
Livrable 2 : Proposition de modèle de gouvernance	Cameroun / Décentralisé	M0 + 1.5	15
Restitution finale sur place incluant une ou plusieurs séances d'appropriation des livrables par les agents bénéficiaires	Cameroun / Décentralisé	M0 + 5	5
Total			30

7. Profil du Consultant

Le consultant recherché pour réaliser l'étude juridique et institutionnelle sommaire du projet doit posséder les qualifications et l'expérience suivantes :

- Un diplôme de Master (bac +5) en droit, avec une spécialisation en droit des affaires ou droit des contrats
- Une expérience générale d'au moins 10 ans, incluant spécifiquement au moins 5 ans d'expérience en consultation juridique liée aux Partenariats Public-Privé (PPP).
- Avoir dirigé au moins deux études similaires de faisabilité ou de préfaisabilité dans le domaine des PPP.
- Le consultant doit posséder une connaissance approfondie du cadre législatif et réglementaire camerounais.
- Une excellente maîtrise des langues française et anglaise est essentielle.

Mai, 2024

¹ Démarrage de la mission